

Calcul des intérêts des comptes courants d'associés (ICC)

Introduction

Le calcul des ICC s'appuie sur le solde progressif créditeur des écritures comptables de l'exercice qui ont mouvementés les comptes comptables de racine 4551. Selon la configuration de votre dossier, vous pouvez :

- Soit rendre collectif le compte général 4551xx et auxiliariser les associés en créant autant de comptes tiers divers qu'il y a d'associés (paramétrage recommandé par Cegid Loop),
- Soit créer autant de de comptes généraux 4551xx qu'il y a d'associés.

Le capital social de l'entreprise doit être entièrement libéré. Il ne peut y avoir de comptes 1011 et 1012 non soldés sur l'exercice pour permettre le calcul.

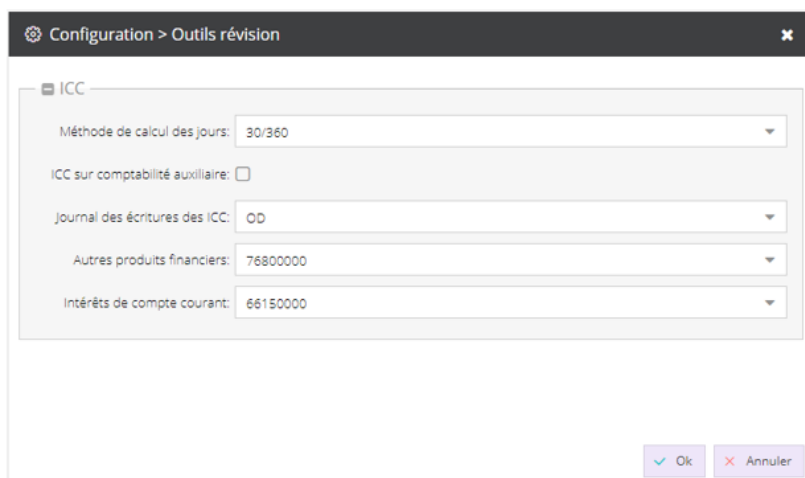
Une table des taux d'intérêts légaux trimestriels qui s'appuie sur le référentiel banque de France est automatiquement alimentée par Cegid Loop (non paramétrable par l'utilisateur) pour le calcul des intérêts déductibles.

Les valeurs trimestrielles de ces taux effectifs moyens sont établies par la direction générale du Trésor et servent à calculer le Taux moyen légal annuel.

Les prérequis du paramétrage

Activer la gestion des ICC

Configuration > Outils révision



The screenshot shows a configuration window titled 'Configuration > Outils révision'. It contains several settings for ICC (Interest on Current Accounts of Associates):

- Méthode de calcul des jours: 30/360 (dropdown menu)
- ICC sur comptabilité auxiliaire:
- Journal des écritures des ICC: OD (dropdown menu)
- Autres produits financiers: 76800000 (dropdown menu)
- Intérêts de compte courant: 66150000 (dropdown menu)

At the bottom right, there are two buttons: 'Ok' and 'Annuler'.

- **Méthode de calcul des jours** : fait référence au type de calcul du nombre de jours des intérêts. Dans le menu déroulant sélectionnez l'un des choix suivants :

- 30/360 : Année de 12 mois de 30 jours

- Réel : Au nombre de jours réels

- **ICC sur comptabilité auxiliaire** : Si vous utilisez un compte 4551xxx de type collectif, vous devez cocher cette case, ainsi les écritures d'ICC seront gérées sur les comptes tiers de type divers qui sont associés au compte collectif général 4551xxx. Si vous utilisez des comptes 4551xxx non collectifs vous ne devez pas cocher cette case, ainsi les comptes généraux de racine 4551 serviront de référence. Pour bénéficier de tous les automatismes il est recommandé d'auxiliariser les comptes courants (4551xxx).

- **Journal des écritures des ICC** : renseigner le journal des opérations diverses utilisé pour la génération des écritures comptables.

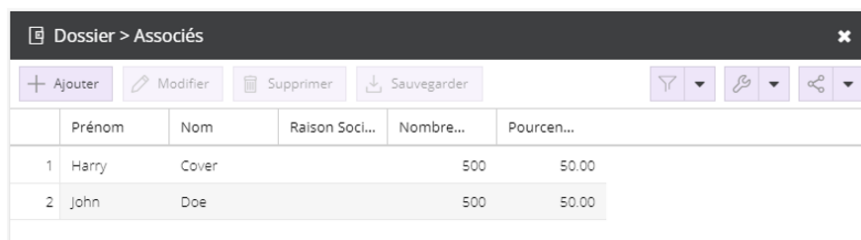
- **Autres produits financiers** : Le compte produit 768 est utilisé pour la génération des écritures comptables d'ICC.

- **Intérêts de compte courant** : Le compte de charge 6615 est utilisé pour la génération des écritures comptables d'ICC.

Création des associés du dossier

Dossier > Associés

Les associés doivent être préalablement renseignés au niveau du dossier et seront rattachés à un compte de tiers divers correspondant si vous gérez les auxiliaires sur le compte général collectif 4551.



	Prénom	Nom	Raison Soci...	Nombre...	Pourcen...
1	Harry	Cover		500	50.00
2	John	Doe		500	50.00

Paramétrage des comptes associés de type « Tiers Divers » ou « Généraux »

Cas 1 : Si ICC sur comptabilité auxiliaire est coché dans le menu : **Configuration > Outil révision**

Il est alors nécessaire, dans le cas d'une comptabilisation auxiliarisée des associés sur le compte général collectif 4551, de créer autant de Tiers Divers qu'il y a d'associés et de leur rattacher la fiche de l'associé préalablement créée dans le menu : **Dossier > Associés**.

Création des tiers divers

Comptabilité > Plan de comptes > Tiers Divers

Comptabilité > Plan de comptes > Tiers Divers

+ Ajouter Modifier Supprimer Sauvegarder

	Code	Nature	Prénom	Nom	Associé
1	ASSOC1	Personne Physique	Harry	Cover	Cover Harry
2	ASSOC2	Personne Physique	John	Doe	Doe John

Tiers Divers

Général Adresse RIB Affectation par défaut Contacts Factura

Raison Sociale:

Nom usuel:

Lettrable:

Contre-Partie:

SIRET:

Téléphone:

Fax:

Email:

Site Web:

Actif:

Associé:

Ok Annuler

Cas 2 : Si ICC sur comptabilité auxiliaire n'est pas coché dans le menu : **Configuration > Outil révision**

Création des comptes généraux 4551

Comptabilité > Plan de comptes > Généraux

Les comptes généraux **4551** (non collectifs), seront repris pour alimenter le calcul des ICC.

Comptabilité > Plan de comptes > Généraux

+ Ajouter Modifier Supprimer Sauvegarder


	Numéro	Libellé	Type
1	45511000	Harry COVER	Divers
2	45512000	John DOE	Divers

Configurer les taux d'associés

Révision > ICC > Taux d'intérêts

S'il existe une convention de rémunération de compte courant d'associé pour laquelle un taux et une durée ont été signés entre l'entreprise et chacun des associés, vous pouvez alors définir le paramétrage conventionnel par associés au niveau de cet écran.

S'il n'existe pas de convention particulière, le taux légal sera appliqué pour chacun des associés. Il n'est donc pas utile d'alimenter la grille des taux. Le taux légal sera appliqué automatiquement pour le calcul des ICC pour chacun des associés.



Les taux légaux sont automatiquement alimentés par Cegid Loop et non modifiables.

En fonction du paramétrage défini dans la configuration du dossier, dans la colonne **Associé** vous verrez soit le code tiers divers, soit le compte général de l'associé.

Révision > ICC > Taux d'intérêts					
+ Ajouter Modifier Supprimer Sauvegarder					
	Associé	Date de début	Date de fin	Libellé	Taux
1	ASSOC2	01/01/2019	31/12/2020	Année 2019-2020	5.00
2	ASSOC1	01/01/2019	31/12/2020	Année 2019-2020	4.00

Générer les écritures ICC

Révision > ICC > Calcul des ICC

Le tableau est prérempli avec les intérêts calculés des taux d'associés en fonction des soldes progressifs créditeurs de la balance.

* Révision > ICC > Calcul des ICC											
Supprimer Valider la génération Voir les taux Réinitialiser											
	Compte	Associé	Libellé écriture	Int. retenus N-1	Taux associé	Int. calculés	Int. retenus	Int. à verser ?	Taux légal	Int. Déd.	Int. à réintégrer
1	45510000	ASSOC1	ICC 2019 - Harry COVER	0.00	1.32	132.25	132.25	Oui	1.32	132.24	0.01
2	45510000	ASSOC2	ICC 2019 - John DOE	0.00	1.32	132.25	132.25	Oui	1.32	132.24	0.01

Détail des colonnes de la liste

- **Int. retenus N-1** : présente le montant comptabilisé sur N-1 à titre d'information,
- **Taux associé** : affiche le taux d'intérêt conventionné de l'associé, paramétré dans le menu Taux d'intérêts. Si l'associé n'a pas de taux conventionné alors le taux légal de l'année sera affiché,
- **Int. calculés** : affiche le résultat du calcul du solde progressif créditeur de la balance, multiplié par le taux de l'associé,
- **Int. Retenus.** : Cette valeur reprend par défaut la valeur de la colonne Int. calculés. Cette valeur peut être forcée et sera celle qui prévaut pour générer l'écriture comptable,
- **Int. à verser ?** : deux solutions possibles ; par défaut le paramétrage affiche **Oui** cela signifie que le montant calculé des ICC alimentera le compte comptable 4558 intérêts courus. Si vous double-cliquez sur le **Oui**, vous pouvez décocher la case et l'affichage passera à **Non**. Dans ce cas l'écriture comptable des ICC sera générée dans les comptes 4551 de chacun des associés,

- **Taux légal** : Le taux légal annuel est alimenté automatiquement par Cegid Loop. En cas d'erreur, il peut être modifié. Il sert à calculer le montant des intérêts déductibles,
- **Int. Déd** : correspond au montant figurant dans la colonne « Int retenus » * par le taux légal,
- **Int à réintégrer** : correspond à la soustraction du montant figurant dans la colonne « Int retenus » - « Int Déd ».

Actions possibles



- **Supprimer** : efface une ligne sélectionnée dans la liste
- **Valider la génération** : permet de générer les écritures en comptabilité
- **Voir les taux** : permet de consulter les **Taux d'intérêts** spécifiques par associés dans le cadre d'une convention de rémunération avec l'entreprise et le cas échéant de les modifier
- **Réinitialiser** : permet d'effacer toutes les écritures ICC existantes sur la période courante. Les écritures comptables sont alors supprimées et pourront être de nouveau comptabilisée si nécessaire.

Les éditions

Justificatif de calcul

Révision > ICC > Justificatif des calculs

Cet état présente chaque mouvement créditeur pris en compte pour le calcul des ICC par associés avec le montant des ICC comptabilisés et le montant des intérêts déductibles fiscalement sur la période de bilan.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Date	Nb. jours	Solde	Int. réels.	Int. deduct.
Harry COVER				
01/01/2019	360	10 000,00	400,00	132,25
Total Harry COVER			400,00	132,25
John DOE				
01/01/2019	360	10 000,00	500,00	132,25
Total John DOE			500,00	132,25
TOTAL GENERAL			900,00	264,50

Etat récapitulatif

Révision > ICC > Justificatif des calculs

L'Etat récapitulatif présente la synthèse au global et par associés du montant des intérêts comptabilisés, déductibles fiscalement et à réintégrer sur la période de bilan.

Associé	Int. retenus N-1	Int. retenus	Int. deduct.	Int. à réintégrer
Intérêts affectés au principal				
Harry COVER		400,00	132,25	267,75
Total Intérêts affectés au principal		400,00	132,25	267,75
Intérêts versés				
John DOE		500,00	132,25	367,75
Total Intérêts versés		500,00	132,25	367,75
TOTAL GENERAL		900,00	264,50	635,50